

remplacer tous les autres. Les cheveux étant rasés au sommet de la tête, on y fait, pendant dix minutes, une friction avec la pommade stibiée et l'on recouvre d'un linge enduit de cette pommade; on recommence de deux en deux heures : les pustules apparaissent au bout de vingt-quatre heures; l'éruption est vive, confluyente, s'accompagne d'une inflammation intense; une ulcération s'établit et n'arrive à cicatrisation que quelques mois après. Les cicatrices sont, bien entendu, indélébiles et la cavité est irremédiable. Cette méthode est rigoureuse et l'on ne pourrait s'y décider que s'il était bien démontré qu'elle guérit dans un bon nombre de cas; or la preuve clinique de sa valeur est encore à faire; les vésicatoires sont moins rigoureux et on peut en attendre les mêmes résultats.

LIVRE SEPTIÈME

DESTRUCTION DES TISSUS

(ANÉRÉSQUES : de *αναίρεσις*, je détruis)

Je donne le nom d'*anérésiques* aux moyens divers qui, appliqués aux tissus normaux ou pathologiques, en détruisent plus ou moins rapidement la substance. Les uns agissent mécaniquement, d'autres par la chaleur, d'autres par des agents médicamenteux, d'autres enfin par électrolyse ou décomposition chimique des tissus sous l'influence des courants électriques : d'où autant de divisions.

CHAPITRE I^{er}

Moyens anérésiques

ARTICLE I^{er}. — ANÉRÉSIE MÉCANIQUE

Je ne ferai que l'indiquer; elle est, en effet, tout entière du domaine de la médecine opératoire, qui, armée de ses instruments de division, d'écrasement linéaire, de ligature, d'arrachement, etc., opère dans les tissus des actions chirurgicales en rapport avec la fin qu'elle poursuit. Je ne puis que renvoyer le

lecteur à l'ouvrage si remarquable de J. Rochard, dans lequel il trouvera exposées et jugées, avec autant d'autorité que de sûreté de jugement, ces diverses méthodes. (Voy Jules Rochard, *Histoire de la chirurgie française au XIX^e siècle*; Paris, 1875, p. 595 et suiv.)

ARTICLE II. — ANÉRÉSIE THERMIQUE

La chaleur qui sert à opérer la destruction des tissus est tantôt fournie par le feu, tantôt par l'électricité; nous avons donc à envisager ici séparément : 1^o la thermocaustie; 2^o la galvanocaustie.

§ 1. — Thermocaustie

Je distinguerai la thermocaustie en : 1^o solaire; 2^o ignée, suivant la source à laquelle elle emprunte la chaleur dont elle se sert.

I. *Thermocaustie solaire*. — L'action destructive des rayons solaires est rarement employée aujourd'hui. L'idée que cette action est d'une nature particulière doit être abandonnée. Goodwin a, dans ces derniers temps, restauré ce moyen pour la destruction des verrues, des productions épidermiques, pour cautériser les ulcérations, détruire les végétations vénériennes, etc. Il se sert d'une lentille biconvexe d'un foyer de 10 pouces. L'action varie de la formation de phlyctènes à celle d'eschares de 4 à 6 millimètres d'épaisseur. (*Journal de thérap. de Gubler*, 1874, t. I, p. 958.) Je considère la cautérisation solaire comme un procédé avantageux, en ce sens qu'il épargne au patient un appareil instrumental qui le terrifie, et puis aussi parce qu'à la campagne, si l'on est privé de feu, une loupe peut remplir cet office. Peut-être les morsures de chiens enragés indiqueraient-elles plus spécialement ce mode de cautérisation.

II. *Thermocaustie ignée*. — Je n'ai à signaler ici que quelques-unes de ses applications, en particulier l'emploi du feu pour détruire les tumeurs érectiles, pour remédier aux accidents des hémorroïdes irréductibles, par les méthodes de Dupuytren, Begin, Ph. Boyer, Nélaton, Richet, etc. Je ne saurais entrer ici dans la technique de ces procédés opératoires. La pustule maligne est habituellement cautérisée à l'aide des caustiques chimiques : beurre d'antimoine, pâte de Vienne, etc.; mais on est souvent pris au dépourvu, et comme la condition du succès est d'agir vite et qu'on a à peu près partout sous la main les moyens de cautérisation actuelle, c'est à eux qu'il faut re-

courir de préférence. De même aussi le cautère actuel est-il employé quand il faut détruire des produits morbides de nature envahissante et modifier en même temps avec énergie la vitalité des parties qui leur sont sous-jacentes.

Le cautère actuel est souvent appliqué pour détruire des fongosités ou réprimer des granulations exubérantes, et modifier en même temps l'état des parties sur lesquelles elles végètent, et qui sont dans un état d'engorgement et d'inflammation chroniques, sans tendance spontanée vers la résolution. La cautérisation du col utérin est devenue, depuis Jobert, une des pratiques les plus usuelles de la thérapeutique utérine, et l'on peut dire que, sous son impulsion, on en a singulièrement abusé. Il ne faudrait pas qu'aujourd'hui une réaction en sens inverse réduisît au delà de ce qui est juste les applications d'un moyen aussi utile. A. Courty, qu'il faut toujours citer quand on s'occupe des questions de pathologie et de thérapeutique utérines, a fait ressortir tous les avantages que l'on peut retirer de la cautérisation ignée du col, dans les cas d'engorgement, d'hypertrophie, de granulations de cet organe ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ 1147. Le spéculum en bois étant appliqué, le col est abstergé ; cela fait, l'on porte rapidement sur le col un cautère en roseau, nummulaire ou ovalaire, ou en bec d'oiseau si l'on doit pénétrer dans la cavité cervicale. Le cautère est éteint sur place, ou promené, suivant qu'on veut avoir une cautérisation plus ou moins étendue, plus ou moins profonde. Cela fait, on verse rapidement dans le spéculum, et à l'aide de bouteilles ordinaires remplies par avance, à cet effet, de l'eau froide pour enlever l'excédant de calorique. La douleur est nulle ou peu intense.

On se sert souvent, maintenant, d'un jet de gaz d'éclairage pour cautériser le col. Courty considère ce moyen comme très-supérieur au fer rouge, et il a sur lui l'avantage de n'effrayer en rien les malades.

Ce gynécologue a insisté avec soin sur la nécessité de ne pas considérer une cautérisation utérine comme une opération sans importance et n'exigeant pas de précautions. Il paraîtrait que la cautérisation du col, chez les femmes enceintes, n'est pas abortive de la fin du premier mois à la fin du sixième. (Courty, *op. cit.*, p. 255.) Il ne faut cependant, dans cette condition, y recourir qu'en cas de nécessité.

Le thermocaustique a réalisé, récemment, un progrès très-sensible par l'invention du *thermo-cautère Paquelin* : un couteau en platine amorcé à la flamme d'une lampe en alcool reçoit, au moyen d'une boule en caoutchouc aspirante et foulante, les vapeurs d'un pétrole très-léger ; le platine condense avec énergie ces vapeurs et devient incandescent. On le maintient à cet état aussi longtemps qu'on le désire. Cet ingénieux appareil rendra certainement la cautérisation acceptable dans une foule de cas où les malades la refusaient jadis.

§ 2. — Galvanocaustie

Il n'y a guère que 35 ans que l'idée et le premier procédé de la galvanocaustie ont vu le jour. Cette méthode est arrivée actuellement à un haut degré de perfection, et elle constitue, on peut le dire, une des conquêtes les plus ingénieuses et les plus importantes de la thérapeutique contemporaine. Les travaux de Middeldorff, Crusell, de Séré, de Boeckel, Broca, Verneuil, Alph. Amussat, etc., ont assuré l'avenir de la galvanocaustie et en ont démontré les avantages. D'un autre côté, les appareils de Grenet, de Planté, de Trouvé, de Chardin, etc., ont rendu la galvanocaustie plus facilement applicable, et il n'est guère possible actuellement de s'en passer dans un service de chirurgie. L'appareil de Grenet et celui de Planté sont les plus employés ⁽¹⁾ aujourd'hui et ils suffisent à tous les besoins de la pratique chirurgicale.

La diphthérie et la pourriture d'hôpital sont surtout dans ces cas. Valentin (de Vitry-le-Français) a conseillé, dans l'angine couenneuse, de porter sur les points envahis un petit cautère rougi à blanc, à extrémité terminée en olive, en garantissant la base de la langue au moyen d'une spatule de bois. (*Bullet. de therap.*, 1856, t. L, pag. 89.)

Quant à la pourriture d'hôpital, cette méthode, qui est en quelque sorte classique à l'hôpital Saint-Eloi de Montpellier, et dont Bouisson et Alquié ont fait ressortir tous les avantages, est, à coup sûr, le moyen le plus énergique pour arrêter cette grave dégénérescence des plaies. On insensibilise les malades et on éteint un ou plusieurs cautères sur la surface malade, jusqu'à ce qu'elle soit convertie en une eschare sèche et noirâtre ; des applications froides pendant plusieurs heures, puis l'emploi d'une compresse trempée dans l'éther, constituent le pansement consécutif. Reste ensuite à conduire, après séparation de l'es-

⁽¹⁾ 1148. L'appareil de Grenet est constitué par des éléments zinc et charbon plongés dans de l'acide sulfurique étendu d'eau dans des proportions diverses, et saturé de bichromate de potasse. On imprime des mouvements à l'appareil pour y introduire de l'air, de façon à rendre cette pile constante.

L'appareil de Planté est formé de deux parties : 1° deux petits couples de Bunsen ; 2° deux lames de plomb roulées en hélice et immergées dans de l'eau acidulée au dixième par l'acide sulfurique. Cet appareil a l'avantage d'être facilement transportable et de conserver sa charge pendant plusieurs heures. (Voy. Onimus, *Guide pratique d'électrothérapie* ; Paris, M DCCC LXXVII, p. 212 et suiv.)

chare, la plaie, ainsi modifiée, vers une cicatrisation régulière. La forme dite *pulpeuse*, la plus grave certainement, est celle qui s'accommode le mieux de ce traitement énergique.

J'ai parlé tout à l'heure de la pustule maligne, dont le virus doit être détruit par le feu avec les tissus qu'il imprègne; le virus rabique est dans le même cas, et la cautérisation actuelle est certainement le préservatif le plus certain des accidents terribles, s'ils sont tardifs, que produit son absorption.

Avec la galvanocaustie, on atteint des températures de 1500 degrés; mais il est souvent utile de ne porter l'anse galvanocaustique ou le couteau galvanique qu'à 600 degrés seulement, pour éviter le défaut de coagulation du sang et par suite l'hémorrhagie, qui sont le résultat d'une section trop rapide des tissus quand on élève la température au maximum. Le couteau galvanocaustique, suivant l'expression de Nélaton, est donc *hémorrhagique* ou *hémostatique*, selon sa température. Onimus fait remarquer, à ce propos, que la pression et la rapidité du cheminement de l'instrument sécateur doivent être gradués avec plus de soin encore que la température, pour éviter l'hémorrhagie. La température rouge sombre est la plus favorable, parce qu'elle permet d'aller lentement et laisse au sang le temps de se coaguler.

La galvanocaustie a sur la thermocaustie de nombreux avantages pour la destruction des tumeurs vasculaires, des polypes situés profondément, pour des amputations d'organes peu volumineux, mais susceptibles de fournir une hémorrhagie inquiétante (pénis, col utérin, langue); on l'a appliquée à la destruction de tumeurs encéphaloïdes, de végétations au pourtour de l'anus. La possibilité de concentrer une chaleur intense sur les points où elle doit agir et d'éclairer les cavités, quelquefois étroites, dans lesquelles on introduit l'anse de platine, sont des avantages sérieux. Mais il n'est pas difficile de constater le mouvement de concentration que subit déjà ce moyen, qui a vu ses applications s'étendre certainement au delà de ce qui convenait. Ce qui en restera suffira pour lui assurer le rôle d'un des moyens les plus utiles de la thérapeutique chirurgicale.

ARTICLE III. — ANÉRÉSIE MÉDICAMENTEUSE

Toutes les substances irritantes que nous avons déjà étudiées peuvent, quand on les concentre ou qu'on prolonge suffisamment leur action, arriver à détruire les tissus sur lesquels on les applique. Je ne m'en occuperai pas ici, et je signalerai

seulement les caustiques vrais, auxquels le désir de fermer la porte à l'intoxication septicémique a donné, dans ces dernières années, en chirurgie, un rôle certainement exagéré.

Le caustique de Vienne, le chlorure d'antimoine, le chlorure de zinc, la dissolution de perchlorure d'or dans l'eau régale, les acides minéraux, le nitrate acide de mercure, constituent un premier groupe de ces substances; le second contient des agents plutôt cathérétiques que caustiques: alun, poudre de sabine, suc d'euphorbe, etc. Etudions-les séparément.

§ 1. — Caustiques proprement dits

I. La *pâte* ou *caustique de Vienne* est un des moyens les plus employés pour ouvrir un fongicide, frayer une voie au pus ou détruire certaines tumeurs. J'ai déjà décrit sa composition et son mode d'emploi; je n'ai donc pas à y revenir. Ce caustique a l'avantage de ne pas fuser, et l'on gradue la profondeur de l'eschare en revenant, au besoin, à une nouvelle application.

II. Le *caustique Filhos* (*) est d'un usage commode pour pratiquer la cautérisation des organes profonds (col utérin, amygdales).

III. Le *chlorure de zinc*, ou *caustique de Canquoin*, est un des anérésiques les plus puissants et les plus employés; mais il n'agit que peu ou point sur l'épiderme, et, si on ne l'applique pas sur des points déjà ulcérés, il faut au préalable détruire cette barrière (**). On sait le rôle que la ferveur exagérée pour les caustiques qui s'est manifestée il y a dix ou quinze ans a fait jouer au caustique de Canquoin dans cette nouvelle méthode, que l'on voulait substituer au bistouri. Les tentatives de Girouard, de Salmon et Manoury, qui ont amputé des seins, des langues, voire même des membres, par les caustiques, ont convaincu les prati-

(*) 1149. Pour préparer le *caustique Filhos* on fait fondre 3 parties de potasse caustique à la chaux et on y ajoute 1 partie de chaux vive; on coule ce liquide dans des tubes de plomb de 6 à 8 millimètres de largeur. Quand on veut se servir de ces crayons on en taille l'extrémité avec un canif.

(**) 1150. La *pâte de Canquoin* se prépare avec parties égales de chlorure de zinc et de farine de blé: c'est la pâte n° 1. Le n° 2 contient 2 parties de farine; le n° 3 contient 3 parties de cette substance inerte. Demarquay a préparé, avec 1 partie de chlorure de zinc, 2 parties de farine et 1/2 partie de glycérine, une pâte qui doit à la glycérine de rester plus longtemps ductile.

ciens que cette méthode était bien irrégulière, bien longue, bien douloureuse, et que c'était acheter trop cher les avantages qu'on lui attribuait. Il faut rapprocher de ces essais, hardis mais bizarres, la méthode de la *cautérisation dite en flèche*, inaugurée en 1858 par Maisonneuve, et qui, soumise à la double épreuve de l'expérience et de la critique, est tombée dans un discrédit parfaitement justifié.

IV. Le *chlorure d'antimoine*, appelé aussi *beurre d'antimoine*, est un caustique très-énergique, qui absorbe l'eau avec une extrême avidité et n'est par suite employé qu'à l'état liquide ⁽¹⁾. Cette forme lui permet de pénétrer dans les anfractuosités des plaies; aussi ce caustique est-il employé surtout pour la cautérisation des morsures des chiens enragés. Beaucoup de praticiens s'en servent aussi pour détruire la pustule maligne.

V. Le *caustique de Landolfi*, prôné et essayé en 1854 pour le traitement du cancer du sein, a été réduit à sa juste valeur par les expériences tentées à la Salpêtrière. C'est un caustique composé, mais dans lequel le chlorure de brome paraît jouer le rôle principal ⁽²⁾.

VI. Le *caustique de Récamier* au perchlorure d'or dissous dans l'eau régale, employé pour la cautérisation des ulcères cancéreux, est peu à peu sorti de la pratique ⁽³⁾.

VII. Les *caustiques arsenicaux* étaient jadis très-employés; mais leur usage, si dangereux quand il n'est pas réglé par des mains prudentes, s'est confiné peu à peu dans le domaine de la chirurgie interlope. L'acide arsénieux et le sulfure jaune d'arsenic, isolés ou réunis à des composés mercuriels, forment la base de ces poudres ou pâtes caustiques connues sous les noms de *poudre du frère Côme*, *poudre de Rousselot*, *poudre arsenicale de*

⁽¹⁾ 1151. On en charge un cure-dent ou un pinceau, et, après avoir abstergé le sang, on l'introduit dans la plaie à cautériser; quand ce caustique a formé une eschare blanche, on enlève ce qui en reste par des lavages ou des injections.

⁽²⁾ 1152. Le *caustique de Landolfi* se prépare avec parties égales de chlorure de brome, de chlorure d'or, de chlorure de zinc et de chlorure d'antimoine, associés à une quantité de farine égale à celle de l'ensemble de ces sels.

⁽³⁾ 1153. Il se prépare au centième (1 centigr. de perchlorure d'or pour 1 gram. d'eau régale).

Dubois, etc. L'application de ces poudres escharotiques peut produire un empoisonnement par absorption. Robert et Manec ont signalé le danger de l'application de la *pâte arsenicale du frère Côme* sur de larges surfaces et ont recommandé de faire des applications successives, en surveillant l'état général. Ils ont constaté que les urines charrient de l'arsenic peu après la première application et qu'il ne faut y revenir que quand cette substance a disparu des urines. Le nouveau Codex de 1866 a très-prudemment recommandé de substituer des formules bien déterminées aux anciennes poudres escharotiques à base d'arsenic ⁽¹⁾.

VIII. Les *acides concentrés* sont des caustiques puissants. Je rangerai dans ce groupe :

1° L'acide azotique monohydraté, d'une densité de 1,52;

2° L'acide chlorhydrique, d'une densité de 1,17;

3° L'eau régale, mélange de 3 parties d'acide chlorhydrique avec 1 partie d'acide azotique;

4° L'acide acétique ordinaire;

5° L'acide bichloracétique, recommandé il y a quatre ou cinq ans par Schmidt, comme caustique, et employé avec succès par Urner et Schaufelbecht pour détruire les excroissances épidermiques. La supériorité de l'acide acétique sur les autres acides, dans ces cas, est bien démontrée et elle établit en faveur de l'acide bichloracétique une présomption d'utilité ⁽²⁾;

6° L'acide chromique s'emploie en solution pour détruire les verrues, les excroissances épidermiques, les végétations ⁽³⁾;

7° L'acide sulfurique est rarement employé seul comme caustique. Velpeau a vanté un caustique dit *sulfo-safrané*, dont il se servait pour la cautérisation des cancers et des can-

⁽¹⁾ 1154. Voilà les formules proposées, à l'exclusion de toutes les autres, par le Codex :

1° *Poudre escharotique faible*, ou d'Antoine Dubois, contenant 1 partie d'acide arsénieux pulvérisé, 16 de sulfure rouge de mercure pulvérisé, 8 de sang dragon.

2° *Poudre escharotique forte*, ou du frère Côme, contenant : acide arsénieux, 1; sulfure rouge de mercure, 5; éponge torréfiée, 2.

Les proportions de l'acide arsénieux contenues dans ces deux poudres sont comme 1 à 3.

⁽²⁾ 1155. L'acide bichloracétique est obtenu en faisant agir du chlore sur l'acide acétique hydraté, sous l'influence des rayons solaires.

⁽³⁾ 1156. Le Codex indique une solution caustique d'acide chromique, préparée avec parties égales d'acide et d'eau.

croïdes (¹). Le caustique sulfo-carbonique de Ricord, préparé avec parties égales de charbon et d'acide sulfurique, a le même usage.

IX. J'insisterai plus longuement sur l'emploi, comme caustique, du nitrate acide de mercure. Il est très-employé, à ce titre, pour modifier les ulcérations rebelles, détruire les végétations, réprimer les bourgeons charnus exubérants. L'emploi topique du nitrate acide de mercure est surtout usuel pour les cautérisations du col utérin; on peut même dire que, jusqu'ici, il était seul employé dans ces cas. Courty s'est efforcé de démontrer, dans ces derniers temps, que cette vogue n'était pas justifiée. « Le nitrate acide de mercure, dit-il, proposé par Récamier, employé de préférence par Lisfranc et par plusieurs médecins, a été d'un usage à peu près général. Il est très-répandu aujourd'hui, et continue à jouir dans le public médical d'une faveur qui, depuis longtemps, me paraît usurpée. On l'emploie dans les cas de granulations, d'ulcérations simples, superficielles, de bon aspect, pur ou étendu d'eau, selon l'indication. On trempe dans le caustique un pinceau de blaireau ou, plutôt, de charpie, ou une éponge très-petite taillée en cône, et on l'applique sur la surface ulcérée. Immédiatement après, on verse de l'eau froide dans le spéculum pour empêcher que quelques gouttes de caustique ne se répandent dans le vagin. Aux inconvénients qui lui sont communs avec d'autres caustiques liquides, celui-ci en ajoute un qui suffirait pour le faire rejeter: il provoque chez quelques femmes une salivation incommode et rebelle. Ce fait, d'abord contesté par quelques auteurs, ne peut plus faire l'objet d'un doute. Chomel l'a signalé; depuis, plusieurs gynécologues, au nombre desquels je signalerai Aran, ont fait la même observation et ont même étudié le mode de manifestation de cet accident. Ainsi Hardy l'a observé sur une douzaine de malades; le ptyalisme survient surtout à la suite de la première cautérisation et diminue après les autres, à mesure que les progrès de la cicatrisation permettent à l'économie de se soustraire à l'absorption de ce médicament. Il peut se déclarer le soir même du jour où a lieu la cautérisation, quelquefois trois ou quatre heures après. Dans la majorité des cas, les accidents sont très-légers et se bornent à une saveur métallique, à quelques douleurs dans les glandes salivaires ou

(¹) 1157. Ce caustique se préparait en versant 10 gram. d'acide sulfurique sur 10 gram. de safran et mélangeant au mortier, peu avant l'application.

dans les mâchoires, à un ptyalisme peu abondant; mais il peut survenir des accidents plus graves: le ramollissement des genives, des aphthes, des ulcérations, etc., en un mot tout le cortège des symptômes de la maladie dite *stomatite mercurielle*. J'ai observé aussi cet accident, dès le début de ma pratique médicale, chez des malades qui n'avaient jamais usé de préparations mercurielles, et les inconvénients sérieux, sinon dangereux, qui en résultent, m'ont fait renoncer, depuis lors, à l'emploi de ce caustique. Je tiens de plusieurs médecins dont la clientèle est nombreuse qu'ils ont eu à se plaindre du nitrate acide de mercure pour le même motif; et, comme je ne connais à ce médicament aucun avantage qui puisse compenser un inconvénient aussi capital, je ne saurais trop insister pour le faire rayer de la liste des caustiques. » (A. Courty, *Traité pratique des maladies de l'utérus et de ses annexes*; Paris, 1866, p. 249.)

J'ai tenu à reproduire ce passage, d'abord parce qu'il émane d'un spécialiste très-autorisé, et aussi parce qu'il est en désaccord avec une pratique fort répandue. Courty préfère au nitrate acide de mercure: les acides minéraux, concentrés ou étendus; la créosote, le perchlorure de fer à 30°, le nitrate d'argent en solution saturée, etc. Je trouve cette exclusion trop absolue: d'abord, parce que la salivation est un accident assez rare (je ne l'ai jamais observé pour mon compte), et puis parce que je ne considère comme nullement indifférent le choix d'un caustique. Ils ne sauraient avoir le même effet, et, quand des distinctions cliniques seront intervenues à leur endroit, le nitrate acide de mercure aura sans doute, dans cette gamme de caustiques, son indication et son utilité particulières. Peut-être cependant le deuto-chlorure de mercure, qui, employé topiquement, ne paraît pas susceptible, comme le nitrate acide, de produire la salivation, devrait-il être préféré. Il ne faut pas considérer dans ces caustiques leur seule action anérésique; ils modifient aussi les tissus suivant leur nature, et, à ce titre, il nous faut des caustiques mercuriels.

§ 2. — Cathérétiques

Ce sont des caustiques faibles, qui, appartenant en même temps à d'autres médications, et en particulier à la médecine irritante substitutive, à la médication exanthémogène, etc., ne sauraient, sans double emploi, m'arrêter longtemps. Je ne ferai donc qu'indiquer:

1° Le *nitrate d'argent fondu*, qui, appliqué sous forme de crayon, peut détruire les granulations des muqueuses, réprimer des bourgeons charnus exubérants, détruire des excroissances épidémiques, des végétations.

2° Les *sulfates de cuivre et de zinc*, dont l'action anérésique, encore plus faible, n'est que rarement invoquée, si ce n'est pour cautériser les granulations conjonctivales, et dans d'autres maladies des yeux.

3° L'*iode*, qui, concentré suffisamment dans les médicaments iodiques, peut arriver à l'action caustique (1).

4° L'*oxyde rouge de mercure* qui, introduit dans les pommades, constitue des topiques usuels, et dont l'empirisme abuse dans le traitement des maladies des yeux; il agit surtout comme agent d'irritation substitutive; telles sont les pommades de Lyon, du Régent, de Desault, etc. (2).

5° L'*alun calciné*, employé surtout contre les végétations, les pustules plates, seul ou associé à d'autres cathérétiques.

6° Diverses substances végétales, parmi lesquelles je citerai : le suc d'euphorbes ou de clématites, employé pour détruire les verrues; — la poudre de sabine, usitée aussi dans le cas des verrues et de végétations, soit seule, soit associée avec partie égale d'acétate de cuivre, suivant la méthode espagnole; soit avec deux parties d'alun calciné, suivant la méthode de Vidal (de Cassis); soit enfin mélangée, à parties égales, avec la poudre de rue. En Angleterre, on se sert avec succès, contre les végétations syphilitiques, d'un mélange à parties égales de sulfate de cuivre pulvérisé et de poudre de sabine.

7° Les *dépilatoires* sont des recettes qui intéressent plutôt la cosmétique que la médecine; toutefois il peut se trouver des cas où il y a un certain intérêt, au point de vue de la régularité des traits, à réprimer une exubérance pileuse. On sait le prix que les anciens attachaient aux moyens très-divers qui leur permettaient d'atteindre ce résultat, et que leur conservent aujourd'hui les Orientaux, dont la cosmétique est riche en formules épilatoires. La plus célèbre de toutes est le *rusma*. C'est un mélange d'orpiment, 1 partie, et de chaux vive, 4 parties, bouillis dans un litre de lessive alcaline forte. On en frotte les parties velues et on les lave à l'eau chaude. On en fait quelquefois une pommade, à formule variée, contenant plus ou moins d'arsenic. Ce

(1) 1158. La *solution caustique d'Hebra* (de Vienne) est préparée avec 1 partie d'iode, 1 partie d'iodure de potassium et 2 parties de glycérine.

(2) 1159. La *pommade de Lyon* est au 15° (1 partie d'oxyde rouge de mercure, 15 parties de pommade rosat). — La *pommade du Régent* a pour excipient du beurre frais et contient du bioxyde de mercure, de l'acétate de plomb et du camphre. — La *pommade de Desault* associe l'oxyde rouge de mercure à l'oxyde de zinc, au deuto-chlorure de mercure, à l'acétate de plomb cristallisé et à l'alun calciné; son excipient est la pommade rosat.

moyen ne peut être manié efficacement que par des gens qui en ont l'habitude; il peut altérer la peau, produire par absorption une intoxication arsenicale; enfin, à moins d'une action profonde et dangereuse, il ne fait que détruire la partie extérieure du poil, laisse le bulbe intact, et il faut revenir de temps en temps à cette application.

En 1848, Devergie a essayé, à St-Louis, l'action du sulfhydrate de monosulfure de calcium, conseillé par Boëttger (1). Il a constaté son utilité et en même temps son innocuité parfaite, soit au point de vue de l'état général, soit au point de vue de l'irritation de la peau; mais, ici encore, ce n'est qu'un résultat du moment: les poils ne tardent pas en effet à repousser. Il n'y a de dépilatoires vrais que ceux qui attaquent et détruisent les bulbes pileux.

ARTICLE IV. — ANÉRÉSIE PAR ÉLECTROLYSE

On sait que, dans la décomposition des sels en solution par la pile, l'acide se porte au pôle positif et la base au pôle négatif. On appelle action électrolytique des courants, ou *électrolyse*, ce transport aux deux pôles d'éléments chimiques dissociés par le passage des courants.

On comprend que, appliquée aux tissus vivants, l'action électrolytique en modifie chimiquement l'état moléculaire et peut arriver à les détruire. Cette méthode, créée par Crusel et Cinielli, il y a vingt-cinq ans, a déjà montré son efficacité dans le cas de tumeurs érectiles, d'hémorroïdes volumineuses et irréductibles, et elle peut, comme l'a indiqué Nélaton, rendre les plus grands services pour la destruction des polypes naso-pharyngiens. Quand on veut avoir de l'électrolyse un effet *chimique*, c'est-à-dire destructeur, il faut choisir des piles à éléments peu nombreux, à surface étendue, et à liquide produisant une action chimique intense. Si, au contraire, on veut surtout avoir une action fondante ou résolutive, il faut employer une pile à action chimique moins intense, mais à éléments plus nombreux; c'est ainsi, par exemple, qu'il faut procéder dans le traitement électro-

(1) 1160. On prépare ce dépilatoire en faisant arriver dans de l'eau contenant de la chaux 25 à 30 fois son volume d'acide sulfhydrique. Il se forme un précipité verdâtre que l'on applique en bouillie, sous forme de couche d'une épaisseur de 3 à 4 millimètres. Au bout de dix minutes à un quart d'heure, on enlève la pâte et on lave. Ces lavages entraînent les poils. On ne ressent qu'un peu de chaleur et quelques démangeaisons consécutives; la peau prend une teinte rosée.